

la  
cgt

ÉDUC'  
ACTION

# Fusion des académies de Rouen et de Caen : ATTENTION DANGER !

## LES SILENCES EN DISENT LONG !



Mr Rolland, nouvellement nommé Recteur de Caen et de Rouen était présent au CTA du 24 novembre. Le mot fusion était bien sûr tabou, mais il a parlé d'un « rapprochement de Caen et de Rouen ». L'expérimentation en cours sera évaluée fin mars et les décisions seront prises dans cette période. Malgré notre insistance à demander quelle décision pourraient être prises (fusion d'académie, fusion de services...), le Secrétaire Général n'a surtout rien démenti, se bornant à dire qu'il ne pouvait préjuger des résultats d'un rapport à venir.

Concrètement, il n'a pas pu

démentir le scénario de la fusion des deux académies, c'est donc bien ça qui est en jeu malgré les effets de manche. Nous avons également voulu savoir comment on pouvait évaluer sérieusement un dispositif tout neuf en 5 mois. Il n'y a eu aucune réponse. Et pour cause ! C'est impossible, et les décisions sont en fait déjà prises. La fusion des académies de Caen et de Rouen est déjà en cours et fait craindre le pire en terme de suppressions de postes et de mutation fonctionnelle ou géographique plus ou moins forcée à très court terme, mais aussi de fermetures de filières, d'établissements dans une période où l'austérité domine. La CGT éduc'action a rappelé son opposition à ce projet bien avancé lors de ce CTA.

### 200 postes d'administratifs supprimés en 2018 :

Le projet de budget dans l'éducation nationale prévoit la suppression de 200 postes de personnels administratifs au niveau national. Mr Blanquer se défend en déclarant que c'est le nombre d'emplois occupés par des contractuels qu'il n'envisage pas de licencier. Grand bien lui fasse, mais pourquoi ne pas avoir titularisé ces personnels ? Il ne fait aucun doute que Mr Blanquer a déjà tiré des conclusions positives de l'expérimentation de « la nouvelle région académique Normandie » en terme de prévisions de suppressions de postes dans les services administratifs notamment, et qu'il compte étendre cette mesure à d'autres académies.

### DROIT DE RETRAIT AU LYCEE DES BRUYERES !

Suite à des violences à l'encontre d'un enseignant, les enseignants du lycée des Bruyères exercent leur droit de retrait depuis jeudi matin. Les personnels sont fortement mobilisés et l'établissement est fermé depuis 4 jours. Le rectorat a concédé un poste d'AED et le remplacement du proviseur adjoint. C'est loin de satisfaire toutes les revendications des personnels, mais c'est un signe que la lutte a déjà payé.

Le lycée des Bruyères n'est pas un cas isolé. La lutte pour s'opposer à la violence en milieu scolaire est à mettre sans attendre au cœur de nos discussions.



SYNDIQUEZ VOUS ! RENSEIGNEZ VOUS !  
[www.education7627.fr](http://www.education7627.fr)

